

# REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Commune de LE CABANIAL

Par arrêté n° 2019-04 en date du 07 août 2019

Le Maire du CABANIAL a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet,

Mme Bénédicte BISSONNET, ingénieur géomètre topographe exerçant la profession d'expert immobilier a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du tribunal administratif ;

L'enquête se déroulera à la mairie du CABANIAL du 17 septembre 2019 au 17 octobre 2019; aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie du CABANIAL :

le mardi 17 septembre 2019 de 14h-17h

le samedi 5 octobre 2019 de 9h-12h

le jeudi 17 octobre 2019 de 16h-19h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique et du dossier comprenant les informations environnementales :

- \* sur le site internet suivant : [mairie-le-cabaniel.fr](http://mairie-le-cabaniel.fr);
- \* .

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- \* sur le registre d'enquête disponible en mairie ;
- \* par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse Mairie 6 rue de la Mairie 31460 Le Cabanial;
- \* par courrier électronique à l'adresse [cabaniel@wanadoo.fr](mailto:cabaniel@wanadoo.fr)

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- \* à la mairie du CABANIAL ;
- \* sur le site internet **[mairie-le-cabaniel.fr](http://mairie-le-cabaniel.fr)**;

A l'issue de l'enquête publique, la révision du PLU sera approuvée par délibération du Conseil municipal.

Le Maire,

Dossier d'enquête publique :

<https://www.dropbox.com/sh/q1zztx19wxwzbt/AAAkzPyI3IORBLv9azL0Yexza?dl=0>